

Communiqué de presse

Lille, le 21 octobre 2022

CRISE ENERGETIQUE ET ECONOMIQUE : Une task force régionale spéciale énergie activée et lancement d'une cellule d'urgence à destination des entreprises

Face à la crise énergétique et à l'inquiétude grandissante qu'elle génère désormais dans toutes les entreprises du territoire, la CCI Hauts-de-France, la Chambre des métiers et de l'artisanat Hauts-de-France avec les services de l'Etat et la Région Hauts-de-France, s'unissent au sein d'une task-force régionale dédiée à l'énergie et en lien direct avec les énergéticiens, et lancent une cellule d'urgence à destination de toutes les entreprises de la région.

Notre objectif : informer, orienter et accompagner au mieux les entreprises qui connaissent des difficultés en lien avec ce sujet, tant en raison de l'augmentation des coûts que des difficultés d'approvisionnement.

UNE RENTREE ECONOMIQUE DIFFICILE, MARQUEE PAR LA CRISE ENERGETIQUE

Les résultats d'une nouvelle enquête de conjoncture économique menée par la CCI Hauts-de-France montrent un léger fléchissement de l'activité économique, avec un tiers des entreprises dont le chiffre d'affaires recule au cours du 3ème trimestre 2022. Nous constatons un accroissement des défaillances (2.365 défaillances enregistrées depuis le début de l'année), en particulier dans le secteur du BTP, le commerce de détail et HCR.

Si nos chefs d'entreprises accumulent les difficultés entre l'augmentation des coûts des matières premières ou les problématiques de recrutement, leur préoccupation première concerne aujourd'hui la crise énergétique. Leurs inquiétudes s'intensifient, à la fois en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie, mais aussi des difficultés d'approvisionnement. Les trois quarts des dirigeants considèrent, en effet, que la hausse du coût de l'énergie a un impact fort à modéré sur leurs activités, avec parfois des conséquences importantes sur leur trésorerie.

Du côté des entreprises artisanales, même état des lieux pour la CMA Hauts-de-France avec des entreprises qui se retrouvent en difficulté avec des augmentations de la masse salariale, des matières premières, des énergies, impactant l'ensemble des piliers de l'entreprise et remettant en question leur rentabilité, avec pour effet immédiat une augmentation des défaillances (+119% entre juin et septembre).

Au-delà de la situation financière, l'étude de conjoncture et les ressentis terrain montrent que la succession de crises (crise sanitaire, Brexit, guerre en Ukraine, etc.) a des conséquences importantes sur le moral des chefs d'entreprises, qui sont de moins en moins optimistes et confiants. Plus que jamais, ils ont besoin de soutien pour surmonter ces nouvelles difficultés.

LE MONDE ECONOMIQUE ET POLITIQUE REUNI EN TASK-FORCE POUR FAIRE FACE A CETTE NOUVELLE CRISE

Le lundi 3 octobre dernier, face à cette nouvelle situation d'urgence et à l'anxiété grandissante des entreprises, une nouvelle task force régionale spéciale énergie a été lancée en présence de Georges-François LECLERC, Préfet de région, Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France, la CCI Hauts-de-France, la CMA Hauts-de-France et l'ensemble des énergéticiens.

Tous avec le même état d'esprit et la même détermination pour mener une action coordonnée et efficace au service des entreprises de la région, tant pour les soutenir dans cette nouvelle crise que pour les aider à préparer l'avenir.

Cette première rencontre a été suivie par la mise en place immédiate, sur le plan opérationnel, d'une cellule d'urgence à destination des entreprises avec un numéro unique pour recueillir les difficultés rencontrées, informer et orienter vers les solutions existantes, les aides dédiées et les bons interlocuteurs (voir numéros d'appels dans le visuel ci-dessous).

LE LANCEMENT D'UNE CELLULE D'URGENCE A DESTINATION DES ENTREPRISES

Pour répondre aux préoccupations croissantes et légitimes des dirigeants, commerçants et artisans, la CCI Hauts-de-France, la Chambre des métiers et de l'artisanat Hauts-de-France avec les services de l'Etat et la Région Hauts-de-France se sont associés une nouvelle fois en mettant en place un dispositif exceptionnel à destination des entreprises, en lien avec les énergéticiens.

Cette cellule d'urgence est aujourd'hui pleinement opérationnelle pour recueillir les demandes urgentes des entreprises et des artisans. L'écoute de leurs besoins immédiats a pour vocation d'orienter de manière rapide vers l'interlocuteur pertinent sur deux grands types de situations rencontrées :

- Les difficultés contractuelles avec le fournisseur d'énergie (rupture unilatérale du contrat par le fournisseur, difficultés d'appréciation des marges de négociation contractuelle, des aides activables face à la flambée de prix).
- Les problèmes plus globalement rencontrés par l'entreprise du fait du cumul de crises et d'un contexte très instable, peu propice à l'instauration d'un climat de confiance (inflation et baisse de la consommation, hausse des coûts des matières premières, difficultés d'approvisionnement, pénurie de carburant, tensions en matière de recrutement, dégradation rapide de la trésorerie) font l'objet d'une orientation vers un conseiller de proximité. Celui-ci sera en mesure d'accompagner l'entreprise ou l'artisan pour réaliser un point de situation et construire pas à pas un plan d'action couvrant la plupart des enjeux actuels : la maîtrise de la consommation énergétique de son activité, mise en place de tableau de bord de gestion, analyse du portefeuille d'activités et du potentiel de développement, analyse des aides et leviers de financement de l'investissement activables, prévention des difficultés...

La CCI Hauts-de-France poursuit en parallèle la campagne massive d'appels sortants qu'elle a lancée à destination des entreprises.

Cette campagne a pour vocation d'aller au-devant des dirigeants pour évaluer leur situation de manière proactive, éviter l'écueil d'une dégradation subite voire irréversible de leur situation et ainsi mieux orienter pour prévenir les difficultés. 4 000 entreprises ont été contactées et près de 1000 entretiens approfondis ont d'ores et déjà pu être réalisés depuis 4 semaines.

CELLULE URGENCE CRISE / ÉNERGIE

Des questions / difficultés ?
● Nos conseillers sont à votre écoute.

**Vous êtes une entreprise industrielle, commerciale ou de services ?
03 20 63 79 00**

**Vous êtes une entreprise artisanale ?
09 72 72 72 07**

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Région Hauts-de-France
CCI HAUTS-DE-FRANCE
Chambres Métiers et Artisanat HAUTS-DE-FRANCE

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de la région Hauts-de-France
Inès MAURER
Service régional de la communication interministérielle
03 20 30 52 50
pref-communication@nord.gouv.fr

Région Hauts-de-France
Peggy COLLETTE-EL HAMDI
Responsable du service presse
06 75 93 38 28
peggy.collette@hautsdefrance.fr

CCI Hauts-de-France
Julie VANSON
Responsable communication institutionnelle et relations presse
06 63 11 70 22
j.vanson@hautsdefrance.cci.fr

CMA Hauts-de-France
Emmanuelle GEUNS
Attachée de presse
06 99 32 90 65
e.geuns@cma-hautsdefrance.fr